



Point 3 à l'ordre du jour :

Modification du RE : Paroisse de langue allemande

Rapport de la commission d'examen

Session ordinaire des 2 et 3 novembre 2018

Paroisse de langue allemande – Proposition de modification des articles 29 et 31 du Règlement ecclésiastique

Rapport de la Commission d'examen

Introduction

La Commission d'examen (ComEx) est composée des personnes suivantes : Jean-Frédéric Leuenberger, président, Françoise Clerc, Charles-Louis RoCHAT, laïques, Emmanuel Schmied et Alain Martin, ministres. Elle s'est réunie le 11 septembre 2018 pour examiner le projet en titre. Elle a pu entendre le président du Conseil synodal en réponse à diverses questions.

Entrée en matière

La ComEx propose l'entrée en matière.

Analyse du rapport

La Paroisse de langue allemande (PLA) de Villamont avait demandé à être rattachée à la région de Lausanne dans une logique territoriale et parce qu'elle était en tension avec les autres PLA.

La situation s'est normalisée avec ces dernières et la PLA Villamont demande à les rejoindre, même s'il y a eu des collaborations avec la région.

Nous pouvons agréer à cette demande qui est le résultat d'un long processus de la part de cette paroisse.

Toutes les instances concernées donnent un préavis favorable à cette demande.

Par ailleurs, se pose la question des autres communautés allophones (vietnamiennes, chinoises, africaines, etc. en lien avec des paroisses réformées) et de leur intégration au sein de l'EERV. Cette question est dans les réflexions du Conseil synodal, mais n'est pas une urgence.

Conclusion

La ComEx approuve la proposition de changement du règlement sans autre modification ni commentaire.

Rédigé le 19 septembre 2018 par Alain Martin et validé par voie de circulation.